



Mairie de CAZILHAC  
Rue de la Mairie 11570  
Tel 04/68/79/60/23 Fax : 04/68/79/82/26

N° 05

PROCES-VERBAL DE SEANCE  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU **10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 18h 30, le conseil municipal de la commune de CAZILHAC, dûment convoqué le 01/07/2020, s'est réuni en mairie sous la présidence de Mr Didier COSTE, adjoint au Maire de la commune.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

**Etaient présents** : Florence RODRIGUEZ-FALANDRY, Didier COSTE, Grégory MAURY, Anne-Marie CADUELA PIQUEMAL, Henri SYLVESTRE, Véronique JOURNET MEUNIER, Ginès GONZALEZ, Stéphane BURTE, Sandra MIJOLE PERRY, Frédéric DUFOSSE, Dorine BARRIER DI-MEO, Cédric LECOINTRE.

**Absent excusé avec procuration** : Marie-José ARRIPE CHABBERT procuration à Anne-Marie PIQUEMAL

Toni CARVAJAL procuration à Mr BURTE Stéphane

Laura JULIEN MARCH procuration à Florence RODRIGUEZ

Thierry LATORRE procuration à Didier COSTE

Isabelle IBANEZ procuration à Cédric LECOINTRE

**Absents excusés sans procuration** : LaurenceCHANTELOT – Frédéric CAUMEIL

**Absent(s)** : Néant

Monsieur COSTE ouvre la séance du Conseil Municipal, en excusant Mr le Maire absent ce soir pour des raisons personnelles.

A la demande de la Préfecture du 01 juillet 2020, nous avons été contraints de convoquer rapidement un conseil municipal extraordinaire, pour les élections sénatoriales qui se tiendront le 27 septembre 2020.

12 personnes sont présentes au conseil municipal, 5 personnes sont absentes excusées avec procuration. Le conseil municipal peut donc délibérer, le quorum est atteint.

Monsieur COSTE informe l'assemblée, que le bureau électoral sera composé du Maire ou de son représentant, des deux conseillers municipaux les plus âgés et des deux plus jeunes, présents dans la salle, il s'agit de Mr Henri SYLVESTRE - Mme Anne-Marie PIQUEMAL- Mr Grégory MAURY - Mme Dorine DI-MEO.

Le vote s'est déroulé à bulletin secret, le matériel nécessaire était sur la table proche de l'urne.